



Eduquer ... tout un sport !

Championnat National UGSEL

**GUIDE DE
L'ORGANISATEUR**

Athlétisme plein air (C-J)

SOMMAIRE

1) OBJECTIF	3
2) LES ACTEURS	3
a) Les services nationaux UGSEL.....	3
b) La Commission Technique Nationale Athlétisme (CTNA)	3
c) Comité départemental ou territoire.....	3
d) Comité d'organisation.....	4
3) LE COMITÉ D'ORGANISATION (CO).....	4
4) COMMISSION TECHNIQUE/SPORTIVE.....	5
a) Les installations.....	5
b) Le matériel	6
c) Programme, horaires et protocole.....	8
5) RESSOURCES HUMAINES DE LA COMPETITION	9
a) Constitution jury	9
b) Le secrétariat	9
c) Le personnel de terrain	10
6) LOGISTIQUE.....	10
a) L'accueil	10
b) Le temps pastoral	11
c) L'animation.....	11
d) La communication.....	11
e) La circulaire d'information	11
f) La restauration	12
g) Les finances	12
h) Transports / Navettes	12
i) Santé / Sécurité.....	12
7) ASPECT ENVIRONNEMENTAL.....	13
8) COMMUNICATION EXTERNE	13
9) ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ JURIDIQUE	13
a) Éthique et engagement	13
b) Disciplinaire	13
c) Assurance.....	14

1) OBJECTIF

Le guide de l'organisateur constitue la base des règles et directives pour l'organisation d'une compétition UGSEL Nationale. Il définit les responsabilités réciproques des différents partenaires, ainsi que l'ensemble des tâches inhérentes à la mise en place d'un tel évènement.

Permettre à chaque Comité, candidat à l'organisation d'un Championnat National UGSEL, de connaître quels sont les « rouages » et les outils nécessaires à une compétition.

Le guide de l'organisateur aura pour objectif de mettre en avant les différents aspects de l'organisation. Ce document doit assurer la re conductibilité de l'évènement, et ce quel que soit l'organisateur. Il constitue la « feuille de route » pour le comité organisateur et ce vers quoi il doit tendre.

2) LES ACTEURS

a) Les services nationaux UGSEL

Ils accompagnent le Comité d'Organisation.
Gèrent le secrétariat pour les activités prise en charge par U-Compétition.
Mettent en ligne les documents d'information et d'inscription.
Diffusent les résultats suite à la compétition.

b) La Commission Technique Nationale Athlétisme (CTNA)

La CTNA accompagne l'organisateur sur le plan technique, elle :

- Fixe le cadre réglementaire et les besoins matériels : salle, équipements, capacité d'accueil...
- Fournit les documents nécessaires à la gestion de la compétition : (Horaires – groupes – composition du jury)
- Délégué un ou deux de ses membres, accompagné d'un membre des services nationaux, pour une visite préalable du site qui accueille un championnat national. Suite à cette visite, un compte rendu sera réalisé et transmis à l'organisateur et à l'UGSEL Nationale. Ce compte rendu doit permettre à l'organisateur de poursuivre son travail ou de modifier quelques éléments.
- Contrôle et vérifie les licences sur le site de la compétition.
- S'assure du respect des règlements généraux et spécifique.

c) Comité départemental ou territoire

C'est le comité ou le territoire qui demande la prise en charge d'un championnat national auprès des services nationaux de l'UGSEL.

Il est le représentant officiel auprès des organismes sollicités pour aider à l'organisation. Il peut déléguer sa responsabilité au comité d'organisation, s'il est différent.

d) **Comité d'organisation**

L'organisation d'un championnat national peut être portée par l'AS d'un établissement, le groupement de professeurs d'EPS de plusieurs établissements, d'une équipe du comité départemental ou du territoire.

Il met en place les commissions.

Il est en contact avec la CTN et les services nationaux.

Il trouve un lieu de compétition en adéquation avec les exigences techniques et d'accueil (nombre de salles, équipement sportif, capacité, vestiaires, secrétariat, restauration et hébergement)

Il fixe la date de compétition, en fonction du calendrier sportif général et des dates limites de qualification. En tenant compte des contraintes locales et des fournisseurs d'équipement sportif.

3) LE COMITÉ D'ORGANISATION (CO)

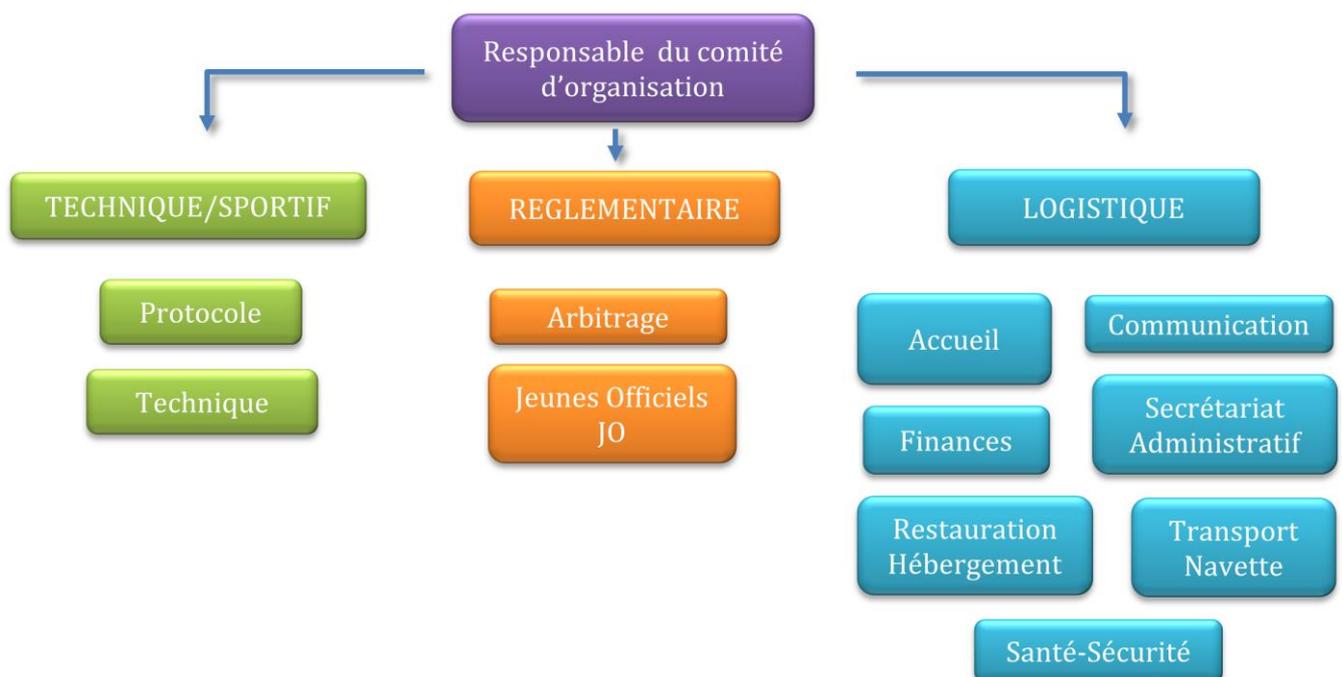
Le comité d'organisation est présidé par le responsable, en charge de l'organisation générale de la compétition.

Il s'entoure d'une équipe, avec la mise en place de commissions qui gèrent les différents aspects de la compétition. Il coordonne, accompagne et soutient l'équipe.

Prévoir les personnes nécessaires durant la préparation mais aussi pendant la compétition.

Les commissions proposées dans ce guide sont un point de repère pour couvrir l'ensemble des besoins de l'organisation.

ORGANIGRAMME DU CO



4) COMMISSION TECHNIQUE/SPORTIVE

Les aspects qui suivent sont présentés pour une organisation dans des conditions idéales. Des adaptations sont possibles et il ne faut pas hésiter à prendre contact avec un membre de la CTN Athlétisme ou avec les Services Nationaux.

Cf : [22-23 Règlement Spécifique Athlétisme plein air](#)

a) Les installations

i) Le stade :

Sonorisé avec piste de 400m à 8 couloirs en ligne droite et si possible en virage, revêtement synthétique obligatoire, avec marquages réglementaires visibles et équipements suivants :

Le comité organisateur doit prévoir une surveillance du site durant la durée de la compétition notamment la nuit.

COURSES	SAUTS		LANCERS	
- 10 starting-blocks	Hauteur	2	Poids	2
- 1 jeux de haies (100) hauteur de 76 à 91 cm	Longueur	2	Disque	1
- 1 compte tours avec cloche	Triple Saut	1	Javelot	1
- Local de lecture pour le chronométrage électrique.	Perche	1	Marteau	1

Remarque :

L'aire de lancer de marteau sur une annexe est fortement souhaitée.

Les aires de lancer de disque et de marteau doivent être équipées d'une cage de protection réglementaire.

Toutes les aires de lancer doivent être tracées et jalonnées, et présenter toutes les conditions de sécurité requises (Protection des aires de chute).

Les fosses de Longueur et de Triple Saut doivent être utilisables simultanément.

ii) Les annexes :

- Des tribunes bien sonorisées d'une capacité de (400 places) à défaut « un village athlète ».
- Des vestiaires garçons et des vestiaires filles en nombre suffisant.
- Une Zone d'échauffement sonorisée indépendante du lieu de compétition avec des blocks de départ et des haies mises à disposition des athlètes. (Piste en synthétique, terrain stabilisé ou engazonné)
- Un local spacieux et calme pour le secrétariat.
- Un local spacieux pour la réunion de pré compétition du jury.
- Un local pour l'infirmerie (premiers secours)
- Un local avec WC, en cas de contrôle antidopage, aux normes de l'AMA (Agence Mondiale Antidopage).
- Des sanitaires en nombre suffisant.
- Un local pour la restauration du jury.

iii) Les chambres d'appel :

Au nombre de 2 : (CA Courses – CA Concours)

Elles sont constituées d'un barnum de (2x3m) équipé de tables et de chaises pour le SAS d'accueil et équipé de 4 bancs pour la constitution des séries.

L'emplacement des différentes CA sera étudié par les membres de la CTNA, lors de la visite préalable.

iv) L'affichage :

Prévoir des panneaux en nombre suffisant et accessibles facilement, organisés par catégorie (CJF-CJG).

Pour chaque catégorie, deux types d'affichage (composition des groupes et résultats).

v) La sonorisation :

Le stade, le terrain d'échauffement et les tribunes, doivent être sonorisés.

La sonorisation doit permettre la diffusion de musique d'ambiance, le déroulement des cérémonies protocolaires et l'animation de la compétition par les speakers.

Nécessité de deux micros HF (Protocole et animation)

vi) La Chronométrie électrique :

Le comité d'organisation devra prévoir un dispositif de chronométrie électrique avec un opérateur expérimenté. Un deuxième dispositif est fortement conseillé, ainsi qu'un répéteur de temps.

b) Le matériel

i) Prévoir pour les lancers :

Une balance homologuée pour peser les engins personnels.

Les engins de lancer mis à la disposition du jury devront être conformes à la réglementation IAAF en vigueur, et être pesés par un juge arbitre avant le début de la compétition.

Tableau du matériel des lancers :

Disque		Javelot		Poids		Marteau	
Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre
1kg	4	500g	4	3 kg	6 à 8	3 kg	3
1,5kg	4	700g	4	5 kg	6 à 8	5 kg	3

ii) Planches de Triple Saut :

Planches au Triple Saut en mètres	
CJF	CJG
7	9
9	11
11	13

iii) Matériel technique :

Tous les concours devront être équipés :

- D'une table et de 2 chaises et si possible d'un parasol.
- D'un jeu de drapeaux (blanc – Jaune – rouge)
- D'une manche à air. Même de confection artisanale exemple : Rubalise sur poteau
- Si possible : d'un panneau d'affichage des résultats.

Courses	Sauts	Lancers
<ul style="list-style-type: none"> - 1 anémomètre et son système de communication avec la chronométrie. - 1 jeu de plots de départ numérotés. - 1 jeu de 7 plots de rabat pour le 800m et le relais Medley - Paniers pour transporter les vêtements du départ à l'arrivée. - 1 pistolet de starter et des balles. - 1 estrade pour starter. - 16 témoins de relais - 3 jeux de drapeaux pour les relais (Blanc – Jaune – Rouge) 	Matériel à prévoir pour chaque atelier :	
	Hauteur : Un tapis de réception et 2 poteaux en bon état. 1 toise + 2 barres Ligne blanche de 5cm parallèle au tapis passant par l'axe des poteaux.	Poids : 1 double décamètre + 1 fiche. 1 balai + 1 serpillère. 1 fanion pour record
	Longueur : 1 anémomètre. 2 Plasticines + couteau à mastic + Plots 1 décamètre + fiche 1 râteau + 1 balais 1 manche à air 1 fanion pour record 1 latte de haies pour aider la mesure.	Disque : 1 pentamètre + 1 fiche 1 balai + 1 serpillère 1 fanion pour record
	Triple Saut : 1 anémomètre. 2 plasticines + couteau à mastic + 2 Plots 1 double décamètre + fiche 1 râteau + 1 balais 1 manche à air 1 fanion pour record Adhésifs blanc et rouge (Planche) 1 latte de haie pour aider la mesure.	Javelot : 1 pentamètre/hectomètre en MG + 1 fiche 2 plots 1 manche à air 1 fanion pour record
	Perche : Un tapis de réception et 2 poteaux en bon état. 2 remontes barre + 2 manivelles 1 toise + 2 barres 1 manche à air Marquage du point zéro (tapis et poteaux)	Marteau : 1 Hectomètre + fiche 1 balai + 1 serpillère 1 escabeau à proximité de l'aire de lancer.

c) Programme, horaires et protocolei) Le Programme :

Le championnat se déroule sur une première journée complète et sur une demi-journée suivante.

La veille de la compétition de 14h00 à 17h00, une réunion technique est organisée, avec le directeur de réunion, les juges arbitres de la compétition et le responsable technique du comité d'organisation qui vérifieront la bonne préparation des installations.

L'accueil des délégations est prévu la veille à partir de 17h00. La vérification des licences se fait lors du retrait des dossards.

ii) Les Horaires :

Les horaires sont réalisés par la CTNA, à l'issue de la visite préalable, pour concilier les exigences organisationnelles à la configuration du stade.

Le temps pastoral sera intégré à l'horaire.

iii) Le protocole :- **Les récompenses :**

Les médailles des podiums individuels et par équipe sont fournies par l'Ugssel nationale. Le comité organisateur doit prévoir 15 coupes pour les podiums des différents championnats par équipe.

Tous les champions nationaux individuels et par équipe recevront un maillot fourni par l'Ugssel Nationale.

- **Le matériel :**

Prévoir un podium fleuri et décoré, visible des tribunes, suffisamment grand pour accueillir les protocoles des championnats par équipe.

3 à 6 Plateaux pour les escortes.

Chaises pour les VIP et les athlètes.

Local pour la préparation et le stockage des médailles et maillots de champion national. Sonorisation et micro HF.

- **Les cérémonies protocolaires :**

Elles se déroulent tout au long des championnats pour les podiums individuels.

Elles sont systématiquement annoncées par un jingle musical.

Les cérémonies protocolaires des compétitions par équipe, clôturent le championnat.

Le CO devra prévoir la présence de personnalités tout au long du championnat pour remettre les médailles. (Personnalités de l'EC, de la mairie, de l'Ugssel, du comité d'organisation, du monde sportif local, anciens athlètes Ugssel, etc.).

Le responsable du protocole, veille à la bonne répartition des médailles et des maillots fournis par l'Ugssel. Il travaille en étroite collaboration avec le directeur de réunion et les speakers pour organiser les remises de médailles sans gêner le déroulement de la compétition.

5) RESSOURCES HUMAINES DE LA COMPETITION

Le président de la Commission Technique Nationale (ou son représentant) assure la direction de la réunion. Il coordonne et supervise l'action des différents acteurs de la compétition.

- Les jurys placés sous l'autorité du Juge Arbitre Général
- Le secrétariat national géré par le responsable technique des compétitions.
- Les bénévoles chargés de la gestion des protocoles
- Le personnel chargé de la logistique technique, dirigé par le responsable technique du CO, en coordination avec le Juge Arbitre Général.

a) Constitution jury

Le Jury de la compétition est composé par la CTNA. Il comprend :

- Les membres du jury national.
- Les juges adultes équipe
- Les jeunes juges équipe
- Les jeunes juges, les jeunes officiels et les juges adultes qui valident une certification nationale Ugsel.
- Le CO, peut demander l'intégration de juges FFA locaux à la composition du jury.

Soit un total de 90 à 100 personnes.

Un service de restauration à proximité du stade devra être organisé pour le jury sur le temps de compétition.

Les jurys convoqués par l'UGSEL Nationale devront être logés à l'hôtel ou équivalent.

Conformément à la fiche sur les frais de jury en vigueur, l'UGSEL National prendra en charge le logement de ces jurys et les repas hors compétition. L'organisateur prendra contact avec les Services Nationaux afin de s'entendre sur les réservations à effectuer.

Cf [Prise en charge des jurys 2022-2023](#)

b) Le secrétariat

Mise à disposition d'un local clos et exclusif suffisamment grand pour accueillir 6 à 8 personnes. Il doit être équipé de tables, de chaises et de prises électriques pour brancher du matériel informatique.

L'Ugsel Nationale, nomme et convoque les membres chargés du secrétariat de la compétition.

Les personnes en charge du secrétariat sportif devront être logées à l'hôtel ou équivalent.

Conformément à la fiche sur les frais de jury en vigueur, l'organisateur prendra en charge le logement de ces personnes. Les repas hors compétition seront à la charge de l'UGSEL Nationale.

L'organisateur prendra contact avec les Services Nationaux afin de s'entendre sur les réservations à effectuer.

Cf [Prise en charge des jurys 2022-2023](#)

c) Le personnel de terrain

L'organisateur doit prévoir des ressources humaines pour gérer :

- Le transport des paniers vêtements (8 à 16 personnes)
- 1 responsable de la distribution et de la restitution du matériel aux chefs de concours.
- 1 responsable de piste assisté par 4 personnes (Mise en place des haies – déplacement des starting-blocks. Branchement des capteurs pour la chronométrie, Mise en place des planches d'appel etc.)
- 1 responsable du protocole, assisté par 1 responsable des hôtesse (entre 4 et 6 hôtesse)
- 1 responsable de la sécurité (gardiennage du stade, accès parking, accès restauration, sécurité des tribunes, etc.)
- Un service médical.
- 1 à 2 opérateurs expérimentés et diplômés pour la chronométrie.

6) LOGISTIQUE**a) L'accueil**

Ce premier temps de rencontre est à soigner car il donne la tonalité générale du championnat.

Accueil des délégations :

- La veille du début de la compétition à partir de 17h00 et jusqu'à 19h30
- Le matin avant le début de la compétition pour les locaux et les individuels.

Prévoir un lieu facile d'accès suffisamment grand et sécurisé avec à proximité un parking permettant le stationnement des bus.

Prévoir :

- Un accueil pour les athlètes (Goûter avec boisson)
- Un moment de convivialité pour les profs
- Une salle indépendante pour l'accueil administratif et technique, réservé uniquement aux accompagnateurs des délégations.

i) L'accueil administratif :

(Remise des enveloppes contenant les tickets repas, les informations diverses, justificatif de paiement.) + cadeau d'accueil.

Prévoir trois postes :

- Un pour le jury national.
- Deux pour les établissements à jour financièrement et n'ayant pas de modifications dans la composition de leur délégation.
- Un autre pour les établissements n'ayant pas réglé ou ayant des modifications à effectuer.

ii) L'accueil technique :

Prévoir un poste (tables et chaises) pour le responsable technique des compétitions avec branchement électrique. Validation et confirmation des engagements des individuels et des équipes.

3 Postes avec tables et chaises, pour la vérification des licences et la remise des dossards.

b) Le temps pastoral

Un temps pastoral devra être prévu dans l'organisation du championnat national. La commission pastorale est responsable du contenu et de l'organisation du temps pastoral spécifique mais peut s'appuyer sur le projet d'animation pastorale de l'UGSEL et sur les contenus proposés par le site "Eglise et Sport" tout en travaillant en lien avec le service pastoral de la DDEC.

Au niveau de l'organisation et de façon à avoir l'attention d'un maximum de personnes, il est préférable de la placer en début de compétition.

c) L'animation**La Marseillaise marquera l'ouverture des compétitions.**

Une animation musicale, est fortement souhaitée sur le déroulement du championnat.

Attention toutefois à ce qu'elle ne perturbe pas le bon déroulement des épreuves.

Elle sera coordonnée avec l'animation faite par les speakers officiels, et le déroulement des cérémonies protocolaires.

Des stands de découverte sportive, Stand FFA ou des animations de types « village santé », peuvent être proposées par le CO.

- Stand PSC1 – Stand Diététique – Stand infos antidopage –

Un espace détente pour les collègues (Buvettes)

d) La communication

Utiliser les supports de communication « UGSEL » : banderoles / flammes / arches, pour habiller le stade.

Mettre dans les enveloppes de chaque établissement un plan détaillé du site pour se guider facilement, ainsi que les horaires de la compétition.

Inviter des VIP : responsables des collectivités – représentants des établissements – autorités civiles – chefs d'établissements – responsables du mouvement sportif en particulier ceux du sport concerné – Direction Diocésaine - partenaires privés, pour animer les cérémonies protocolaires.

Une réception officielle pourra être organisée, pour valoriser les Championnats auprès des partenaires institutionnels ou privés.

Prévenir les médias pour parler de l'évènement en aval, le jour de la compétition et en amont.

e) La circulaire d'information

L'organisateur devra envoyer à l'UGSEL nationale, le plus tôt possible et au plus tard 2 mois avant la compétition les différents éléments rentrant dans la rédaction de la circulaire d'Informations qui sera mise en ligne sur le site de l'Ugse.

Le CO devra également fournir :

- Les propositions d'hébergements et de restauration avec les tarifs.
- Un plan d'accès au stade.
- Les lieux et les heures de l'accueil et du secrétariat.
- Le questionnaire de participation avec date de retour récapitulatif des charges de participation (droit d'engagement, tarifs des repas, composition et responsables du groupe, horaire d'arrivée prévue et moyen de locomotion...)

f) La restauration

Un service de restauration est à prévoir dès la veille de la compétition, dans un lieu permettant d'accueillir les délégations dans de bonnes conditions (self d'établissement, salle de sport ...)

Les repas du soir ne se font pas forcément sur le lieu de la compétition mais doivent se situer à proximité.

Sur le site, pour les jours de compétition le CO doit prévoir la restauration des athlètes et des accompagnateurs. (Restauration chaude / Plateau repas / Panier Pique-nique)

Les tarifs maximums sont fixés par l'UGSEL Nationale.

Cf [Droits d'engagement frais 2022-2023](#)

Un service de restauration, chaude, ou froide sous forme de buffet, doit être proposé les midis pour les jurys.

Des petites bouteilles d'eau devront être mise à disposition du jury pendant le déroulement de la compétition. (1 à 2 bouteilles par ½ journée en fonction des conditions climatiques)

Le CO pourra aussi prévoir la vente de paniers repas pour le retour des délégations.

g) Les finances

La commission des finances doit :

- Etablir un budget prévisionnel.
- Tenir les comptes, contrôler les dépenses et les recettes,
- Constituer des dossiers de demande de subventions (avant octobre-novembre), appel aux sponsors, partenariat club – fédé - municipalité, ...
- Gérer les engagements et la réservation des repas.
- Etablir des reçus aux établissements.

h) Transports / Navettes

Un fléchage par l'organisateur doit permettre d'accéder aisément par la route à l'accueil. Prévoir une adresse GPS pour l'accès au stade.

Il est impératif d'avoir des personnes de l'organisation qui gèrent les parkings et la circulation pour la sécurité de tous.

Prévoir un parking VIP, pour les membres de l'Ugse Nationale.

Pour les personnes se déplaçant en train, fournir les horaires des lignes de bus desservant le stade, l'accueil et les lieux de restauration.

Fournir également le N° de téléphone des sociétés de location de véhicules.

i) Santé / Sécurité

La sécurité physique des participants est primordiale.

Il conviendra d'avoir un service de secours, disposant d'un véhicule pouvant assurer l'évacuation rapide d'un blessé.

La présence d'un médecin sur le site est souhaitable.

On pourra aussi faire appel à d'autres types de personnel médical (partenariat avec école de kiné, ostéo, infirmière).

Ne pas oublier de prévenir les services de préfecture, le centre hospitalier ainsi que la police et les pompiers de la tenue de la compétition.

7) ASPECT ENVIRONNEMENTAL

Vérifier les conditions prévues par la charte Natura 2000 ainsi que des conditions particulières lors de passages dans des secteurs privés.

La dimension environnementale, gestion du site, des locaux, des déchets ne doit pas être oubliée.

Il faudra rappeler régulièrement au micro les gestes écologiques pour les élèves.

Prévoir sacs poubelles en conséquence, gobelets réutilisables.

8) COMMUNICATION EXTERNE

Assurer la promotion de la manifestation : journaux, médias, affiches, tee-shirts, plaquette, site Internet.

Organiser un moment avec sponsors et la presse écrite, audio et TV pour présenter le Championnat et leur communiquer les résultats.

Prendre contact avec la chargée de communication nationale.

9) ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ JURIDIQUE

La charte éthique et sportive, les articles 13, 20 et 29.1 des règlements généraux de l'UGSEL et la mutuelle St Christophe précisent les conditions d'engagement, les niveaux de responsabilité de chacun et les modalités d'assurance relatifs au déroulement des championnats nationaux :

a) Éthique et engagement



. Chaque championnat national est attribué à un comité ou à un territoire qui s'est porté candidat, dans le respect du guide de l'organisateur pour l'organisation d'un championnat UGSEL.

. L'organisateur s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des règlements établis.

. Chaque participant est acteur du bon déroulement de la compétition.

. Le jeune s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition.

. L'adulte (IAS et / ou encadrant) est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il s'agit par délégation de son chef d'établissement.

b) Disciplinaire

Les établissements ou tout participant ... qui manqueraient au règlement ou à la charte éthique et sportive, nuiraient au bon fonctionnement de l'UGSEL, à sa notoriété ou ses valeurs, pourraient faire l'objet d'une procédure conduisant à d'éventuelles sanctions disciplinaires.

Ne peuvent participer aux compétitions organisées par l'UGSEL, les élèves et encadrants qui sont sous le coup d'une suspension liée à une sanction disciplinaire.

c) **Assurance**

L'UGSEL Nationale a souscrit une assurance avec la mutuelle Saint Christophe.

Ce contrat offre une couverture **en responsabilité civile et en individuelle accident** de base dans le cadre des activités de l'UGSEL et **assure** :

Les comités et les territoires UGSEL ; Les représentants statutaires ; Toute personne physique salariée ou non, préposée du souscripteur, y compris les aides bénévoles dans le cadre des activités garanties au contrat ; Les dirigeants ; Les élèves adhérents ; Les licenciés UGSEL ; Les préposés non-salariés et bénévoles ; Les dirigeants et tout élève participant aux activités organisées par l'UGSEL.

Ne sont pas couverts par l'assurance :

- . Les annulations de championnats.
- . La prise en charge des dégâts ou perte de matériel **personnel** (ordinateur, effets personnels...)